
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1996-1997

18 MARS 1997

PROJET DE DECRET

PORTANT STATUT DE LA RADIO-TELEVISION BELGE
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (RTBF)(1)

AMENDEMENT

PROPOSE EN COMMISSION
PAR MME **CARTON de WIART**, MM. **DAMSEAUX**, **DUCARME**,
DRAPS, ET **WAHL**

(1) Voir Doc. n° 104 (1995-1996) nos 1 à 80.

Amendement n° 430

A l'article 22, § 1^{er}, ajouter *in fine*:

«Elle établit sa comptabilité par année civile.»

Justification

Cet amendement fait référence à la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises économiques.

F. CARTON de WIART.
A. DAMSEAUX.
D. DUCARME.
W. DRAPS.
J.-P. WAHL.